

PAS TOUCHE AU SALAIRE MINIMUM !

L'hôtellerie-restauration en danger

- **Le salaire minimum est attaqué.**
- **L'hôtellerie-restauration est en première ligne.**

À Genève, une loi votée par le Grand Conseil prévoit une **baisse de 25 % du salaire minimum des étudiant·e·s** pendant les vacances académiques.

Baisser le salaire des étudiant·e·s, c'est tirer tous les salaires vers le bas.

Aujourd'hui les étudiant·e·s.

Demain l'ensemble des travailleur·euse·s.

Vote populaire : 8 mars 2026
Disons NON aux « jobs étudiants »
et à la casse des salaires !

ORGANISONS LA RIPOSTE

Assemblées générales hôtellerie–restauration

Lundi 2 février – 15h

Mardi 3 février – 18h30

Grande salle du syndicat SIT

POURQUOI SE MOBILISER ?

- Les étudiant·e·s travaillent pour vivre, pas pour être sous-payé·e·s
- La précarité augmente avec le coût de la vie
- Une main-d'œuvre « à rabais » met en danger tout le secteur
- Le salaire minimum a été **accepté par le peuple en 2020**

Dans l'hôtellerie restauration, les conditions sont déjà difficiles : **salaires bas, horaires coupés, temps partiel imposé, longues journées, heures sup' banalisées.**

Nous refusons une nouvelle dégradation !

CETTE LUTTE VOUS CONCERNE AUSSI !

Vous avez un job étudiant ? Votre fils, votre fille, votre neveu·nièce, votre petit-fils ou votre petite-fille travaille en restauration, est mal payé·e, surexploité·e et vous trouvez cela inacceptable ? **Cette attaque nous concerne toutes et tous.**

Défendons nos salaires.

Défendons notre dignité.

PAS TOUCHE AU SALAIRE MINIMUM !